

Conseil d'école du 11 mars 2016:

Présents :

Les enseignants Mr et Mme Laurensou

Les représentants des parents d'élèves de Noailhac : Mme Wisman et Mr Oller

Les représentantes des parents d'élèves de Lagleygeolle : Mme Augusto et Mme Chambeaudie

Le représentant de la mairie de Noailhac : Mr Serrager

Mr le maire de Noailhac : Mr Lassalle,

La représentante de la mairie de Lagleygeolle : Mme Bourdet

Mr le maire de Lagleygeolle : Mr Claval

La DDEN de Noailhac : Mme Coudert

La DDEN de Lagleygeolle : Mme Brunerie

Excusés :

La représentante de la mairie de Noailhac : Mme Ruebenthaler

La représentante de la mairie de Lagleygeolle : Mme Jugie

Ordres du jour :

- Activités culturelles et sportives :
 - Sorties et animations culturelles :

L'association des parents d'élèves a offert un spectacle de magie et un goûter aux enfants du RPI pour Noël. Chaque enfant a eu un livre en cadeau offert par les municipalités.

Les élèves de Lagleygeolle et de Noailhac ont assisté à un spectacle des 7 collines au Val de Collonges en février.

Les élèves du RPI auront des deux séances de piscine à partir du mois de mai. Les classes auront besoin d'accompagnateurs.

- Nouvelles organisations du RPI :

Les maires expliquent qu'ils ont rencontré l'Inspectrice de l'Education Nationale avec Monsieur Caron, maire de Meyssac, pour demander à recevoir les Moyennes sections à Noailhac étant donné que Meyssac n'a pas les moyens matériels pour ouvrir une nouvelle classe en maternelle malgré des effectifs élevés.

Le conseil d'école valide la décision d'accueillir les Moyennes sections sur le RPI.

Des travaux sont prévus à l'école de Noailhac au point de vue des toilettes.

Les municipalités informeront les familles de cette nouvelle disposition, la nouvelle plaquette présentant le RPI sera également distribuée.

- Effectifs prévisionnels :

MS 4 ou 5, GS 6 ou 7 CP 5 pour Noailhac donc entre 15 et 17 élèves, 4 CE1, 6 CE2 2 ou 3 CM1 et 2 ou 3 CM2 pour Lagleygeolle donc entre 14 et 16 élèves à la rentrée 2016.

Les enseignants soutiennent cette nouvelle organisation mais soulignent que des nouveaux niveaux plus les nouveaux programmes scolaires vont engendrer des dépenses supplémentaires et un réagencement des classes. Les municipalités en sont tout à fait conscientes.

Les inscriptions pour l'année 2016 débiteront au mois de mai.

- Fête du RPI

La fête de l'école aura lieu le samedi 18 juin 2016 à l'école de Lagleygeolle. L'association de parents d'élèves organisera une kermesse après le spectacle.

- Matériel et travaux :

- Lagleygeolle:

La maitresse remercie la mairie pour la nouvelle imprimante laser couleur qui fonctionne très bien mais les cartouches sont très chères. Marie Laure demande à ce que la terre du jardin soit retournée pour une activité en péri scolaire. La maitresse demande qu'il soit prévu de repeindre le couloir lors des vacances d'été car il y a des traces de moisissures autour des fenêtres. Monsieur le maire souligne également que le mur de la classe côté fenêtre sera également repeint étant donné la présence des traces d'humidité.

- Noailhac:

Le maitre demande que la gouttière à l'entrée de l'école soit réparée et il signale une fuite d'eau lorsqu'il pleut au niveau de l'entrée côté cour. Il souhaiterait également que la porte d'entrée de l'école soit rabotée. De nouveau, il demande à ce que la cour soit balayée car les enfants tombent facilement à cause des gravillons.

- Questions diverses :

Les enseignants demandent à nouveau à avoir une clef du gymnase car ils sont les seuls du secteur à ne pas en avoir et doivent toujours aller les chercher dans les autres écoles sur leur temps personnel avant la séance.

Les parents souhaiteraient qu'il soit notifié dans les cahiers lorsque les intervenants changent en périscolaire.

La séance est levée à 19h40.

Le prochain conseil d'école est fixé en juin à l'école de Noailhac.